

32120 GERS

MAUVEZIN



Bulletin n° 01
Janvier 2021

☎ 05 62 06 81 45

🌐 www.mauvezin.fr

✉ commune@mauvezin32.fr



2021



Publié le : 20/06/2026 16:22 (Europe/Paris)
Collectivité : Mauvezin
https://www.intramuros.org/mauvezin/documents_administratifs/67600



Le mot du maire

Mauvezinoises, Mauvezinois,

Cette année 2020 vient de s'achever, année très particulière marquée par la crise que nous traversons, due à la pandémie de la covid-19.

Entreprises, artisans, agriculteurs, producteurs, commerces de proximité, personnel soignant, professions libérales, employés, ouvriers, jeunes et anciens, nous sommes tous touchés et nous avons tous vécu une année de récession.

J'ai une pensée toute particulière pour les plus démunis, les personnes qui souffrent de la maladie, de la solitude, les familles dans la difficulté, toutes ces personnes pour qui la situation sanitaire actuelle pèse encore plus sur leur quotidien.

Sachez, qu'entouré de mon équipe municipale, je mets tout en œuvre pour accompagner tous les mauvezinois à traverser ces difficultés, ensemble nous y arriverons.

Je veux surtout rester optimiste et faire le vœu que cette nouvelle année 2021 nous fasse oublier tout cela.

Cette année 2020 a également été marquée par le renouvellement de l'équipe municipale.

Déjà six mois que vous nous avez confié la gestion de la ville, conforté en cela par la décision du tribunal administratif de Pau le 13 octobre 2020.

Nous n'avons pas attendu cette date : dès le 5 juillet après l'élection du maire et des adjoints, nous nous sommes mis au travail en nous appropriant les dossiers en cours.

Nous avons tout d'abord repris les projets initiés par l'ancienne municipalité, certains ont été menés à terme très rapidement, mais d'autres font encore l'objet de révisions et modifications, et ce afin de les mettre le plus possible en adéquation avec notre politique, leur réalisation en est donc un peu retardée (place du 8 Mai, rue des Jardins, rue du nord, place de la Libération, P.L.U...).

Nous avons également commencé à mettre en œuvre certains éléments de notre programme, comme vous pourrez le constater dans le bilan de chaque commission.

Pour exemple : lors de notre campagne, on nous a souvent évoqué le manque de propreté de la ville, et le manque de fleurissement. Nous avons donc souhaité remédier à la situation très rapidement : le fleurissement a commencé et se poursuivra au printemps, et nos agents restent mobilisés afin de conserver une ville propre.

Le confinement du mois de mars et avril a marqué une pause de plusieurs semaines dans l'entretien de la ville, qui s'est retrouvée en proie aux mauvaises herbes. Dès la reprise notre service technique a fait le nécessaire pour nettoyer tout en respectant le zéro phyto.

J'en appelle au civisme de tous, pour que chacun, dans la mesure du possible, nettoie au droit de sa propriété.

Comme vous avez pu le constater, les containers à poubelles ont été enterrés.

Là aussi j'en appelle à tout un chacun, afin d'apporter une attention particulière au tri des déchets, chaque déchet doit être déposé dans le container approprié.

La propreté est l'affaire de tous, soyez citoyen, respectez les consignes de tri, la ville n'en sera que plus propre et plus agréable.

Si chacun fait un peu, à tous nous pouvons faire beaucoup !

L'année 2021 marquera vraiment le début de la mise en place du programme pour lequel nous avons été élus.

Je souhaite remercier tous les acteurs de MAUVEZIN pour leur collaboration dans la vie de notre commune : conseillers municipaux, ensemble du personnel administratif et technique, membres du CCAS, bénévoles communaux, responsables d'associations et tous bénévoles associatifs.

Enfin je souhaite que nous restions tous mobilisés contre le coronavirus, continuons à respecter les gestes barrières (port du masque, distanciation physique, et lavage des mains chaque fois que nécessaire).

Chères Mauvezinoises et chers Mauvezinois, je vous exprime le meilleur pour cette année, qu'elle vous apporte santé, joie et bonheur dans vos foyers, réussite, énergie et optimisme.

Le Maire, Alain BAQUÉ





Adjoint : Mme Bénédicte DISCORS



Conseillers municipaux : M. Serge ROQUES, Mme Anne SAUBESTRE, Mme Aurore CETTOLO-FINESTRE, M. Patrick VILLEMUR

REUNION DES PROFESSIONNELS DE MAUVEZIN

La Commission Finances – Activités économiques a invité les professionnels à se réunir vendredi 16 octobre dernier au foyer culturel. Réunion introduite par **Monsieur le Maire** et animée par **Bénédicte DISCORS**, adjointe au Maire en charge de ces sujets. Chargée d’Affaires Professionnels dans une banque, elle accompagne les artisans, commerçants, agriculteurs et professionnels libéraux du département dans leur installation, leur développement et tout le long de leur vie professionnelle et personnelle, jusqu’à la cessation d’activité et la transmission ou la cession de leur affaire. Les élus de la Communauté Bastides de Lomagne lui ont également témoigné leur confiance en lui confiant la vice-présidence de l’intercommunalité, elle est en charge du service péri-extrascolaire.



La Commission réunit Serge ROQUES, adjoint au Maire, qui a mené la liste « Mauvezin, un terroir, un avenir » au 1^{er} tour, retraité de la Gendarmerie Nationale, il connaît parfaitement le tissu local et ses problématiques.

Anne SAUBESTRE, conseillère municipale, jeune retraitée, elle a tenu un commerce de boulangerie-pâtisserie avec son époux pendant plus de 30 ans à Mauvezin, aux faits de la réalité économique et des qualités nécessaires pour pouvoir vivre et faire vivre son entreprise.

Aurore CETTOLO-FINESTRE, conseillère municipale également, superviseur en expertise comptable, originaire de Mauvezin c’est une professionnelle des chiffres, de la fiscalité et plus globalement des questions liées aux professionnels qu’elle accompagne elle-même au quotidien.

Patrick VILLEMUR, conseiller municipal, professionnel de la Banque il est responsable patrimonial. Sa formation, ses expériences professionnelles lui confèrent une approche et une analyse des besoins économiques et financiers indispensables aux travaux de la commission municipale.

Au-delà des élus, la commission a souhaité s’entourer d’experts, de spécialistes, qui sont appelés à partager les séances de travail et sont un très bon relai entre le terrain et les élus.

Les membres de la commission, issus d’horizons et de parcours différents mais complémentaires, n’ont pas eu de mal à se retrouver autour de notions fondamentales telles que le développement économique, le dynamisme commercial, l’accompagnement et le soutien des acteurs économiques, la maîtrise de la fiscalité. Le programme est ambitieux et peut paraître en décalage avec les positions et choix économiques du passé.

Les membres de la commission ont présenté quelques éléments clés de fiscalité ainsi que les axes prioritaires choisis par la nouvelle équipe. Ces orientations ont été travaillées depuis la réunion :

- **redynamiser le centre du village** en favorisant l’installation de nouveaux commerces, en réhabilitant les locaux communaux, en investissant dans de nouveaux projets etc...
- **accompagnement à l’installation et au développement des entreprises** par l’acquisition de terrains, la révision des zones artisanales et constructibles etc...
- **réserve foncière**, inexistante en début de mandat, des actions sont menées depuis juillet dernier afin de réviser les zones à destination des professionnels.



- **aménagement de la zone de l'ancien supermarché** qui est maintenant une friche industrielle et commerciale afin de lui donner une nouvelle orientation : projet d'un village des aînés, étude intergénérationnelle également, projets en cours d'étude.

- finances publiques et impôts : la commission a étudié les recettes de la commune, notamment les recettes issues de la taxe foncière qui a un taux au-dessus de moyenne du taux dans la strate des communes identiques, alors que le taux de la taxe d'habitation est dans la moyenne ; nous **réfléchissons à la possibilité de revoir à la baisse le taux de la taxe foncière**, tout en respectant les règles de proportionnalité et les règles fiscales en vigueur.

- inciter et dynamiser les commerces, soutenir les commerces installés : aide au développement et accompagnement des commerces de centre bourg, ce sera l'occasion de rappeler l'importance de la CCBL qui aide les entreprises du territoire.

- dynamiser les marchés de plein vent : valoriser les producteurs locaux, les commerçants issus du territoire ou des territoires voisins.

- promouvoir le tourisme en partenariat avec le Pays Portes de Gascogne et la Communauté de Communes Bastides de Lomagne, les VVF et tous les acteurs intéressés pour participer aux animations de la commune.



PETITES VILLES DE DEMAIN

La Commune de Mauvezin est bien une des 1000 PETITES VILLES DE DEMAIN : la candidature commune de Cologne-Mauvezin- St Clar a été retenue le 18 décembre 2020 par la Préfecture de Région pour ce programme de l'Etat, associé au dispositif Bourg Centre de la région Occitanie. L'objectif de ce dispositif est d'améliorer les conditions de vie des habitants des communes retenues au sein de leurs territoires, tout en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. L'aide pourra accélérer la transition dans notre territoire rural grâce à un soutien en ingénierie et un soutien financier aux 3 communes qui exercent une fonction de pôle de services et de commerces de proximité sur le territoire Bastides de Lomagne.

Dans le cadre de ces nouvelles contractualisations, le projet de développement et de valorisation s'articule autour de 4 axes stratégiques : réinvestir le centre bourg, conforter les équipements publics pour un rayonnement territorial, conforter l'attractivité des pôles touristiques et économiques, être un territoire à énergie positive pour la croissance verte.

PROJETS 2021 :

- Réhabilitation de l'ancien atelier municipal place du foirail en local commercial au RDC, en bureaux et salle de réunions à louer, et espace de coworking à l'étage.

- État des lieux des logements qui constituent l'ensemble immobilier loué au VVF, en concertation avec le VVF, dans le respect et la valorisation du patrimoine municipal.

- Création d'un groupe de travail sur la fiscalité et l'étude d'une évolution du taux de la taxe foncière dans le respect des règles de proportionnalité et des évolutions législatives.

- Veille au soutien économique de l'installation de nouveaux commerces et à la reprise des commerces qui ferment, notamment la petite épicerie Casino du centre bourg.

- et bien entendu poursuite des études de projet sur la réhabilitation de la zone de friche commerciale de l'ancien supermarché, axe majeur et transversal des élus. Nous souhaitons réaliser un projet réunissant les intérêts économiques, sociaux et culturels des habitants de Mauvezin, dans le respect de l'environnement.



TOMBOLA :

La Mairie de Mauvezin et la Communauté de Communes Bastides de Lomagne ont souhaité accompagner les commerces de proximité et créer du trafic.

Ces derniers leur ont alloué une aide respectivement de 4 100€ et 2 050€. C'est donc une dotation totale de 6 150€ répartie en 240 bons d'achats de 50€, 35€, 30€, 20€ et 15€ que les consommateurs ont pu gagner en achetant dans les 41 commerces de Mauvezin du 19 décembre 2020 au 20 janvier 2021. Les tickets vous ont été remis gratuitement par les commerçants lorsque vous avez acheté chez eux. Plus vous achetez à Mauvezin, plus vous avez de chances de gagner un bon d'achat à dépenser dans vos commerces. Avec le soutien d'ACAPL'A, l'association des commerçants artisans, professions libérales et agriculteurs. Ainsi que la participation des enfants du CLAE qui ont confectionné les urnes.



NOUVEAUX COMMERCES

Une dynamique à encourager

Le commerce mauvezinois doit entrer dans une dynamique positive. La municipalité s'engage à œuvrer, dans la mesure de ses compétences, à la réinstallation de commerces disparus.

Par ailleurs, des porteurs de projet font le choix de notre village pour installer leurs activités. Des boutiques ouvrent, se transforment. Durant les derniers mois, nous pouvons notamment noter l'arrivée de plusieurs commerçants, parmi lesquels :

Pizzeria La Toscane :

Ventes à emporter de pizzas artisanales. Benoit, le propriétaire vous propose ses pizzas préparées avec le maximum de produits frais et favorisant les circuits courts.

Cave Ô Delices : Commerce de détail de boissons. A travers ses nombreuses références, Virginie met à l'honneur toutes les couleurs du vin. Elle possède également un large choix de spiritueux, ainsi que des articles d'épicerie (lentilles, pois chiches, confits, miel, confiture, chocolat, fromage, beurre...).

Espace QUETZAL :

Studio de tatouage, NYKS Arts Tatoo, illustration et graphisme. Nicolas vous accueille dans son salon, 2 rue du Foirail, et répond à tout style : ornemental, floral, ethnique ou géométrique. Dans ce même lieu, Kassandre vous propose des soins vibratoires pour permettre un meilleur équilibre du corps et de l'esprit, se soulager de certains maux, retrouver une sérénité et une paix intérieure.

Sa Brocante :

Au 7 boulevard Carnot, Sylvie vous fait redécouvrir une multitude d'objets décoratifs, et insolites, petits meubles, linges anciens, tableaux, vêtements et maroquinerie d'occasion, etc.

Brice Dazzan, jeune entrepreneur gersois, a également fait le choix d'implanter à Mauvezin son entreprise de transport créée en 2011. La construction de l'entrepôt et du siège social des transports Dazzan, route de Gimont, devrait s'achever durant le 1er semestre 2021.

Les élus de Mauvezin souhaitent œuvrer pour le développement économique et la maîtrise de la fiscalité, dans l'intérêt des professionnels et des habitants de Mauvezin.





**COMMISSION URBANISME
VOIRIE / DEVELOPPEMENT DURABLE
PROTECTION CIVILE / SERVICE TECHNIQUE**

Adjoint : Mr Christophe LABORDE



Conseillers municipaux : Mr Christophe BRUNET, Mr Christian LABEDAN, Mr Eric DORBES, Mme Anne SAUBESTRE,



Mr Serges ROQUES ,
(Réfèrent service technique)

Mr Jason MALLET

Voirie

- Chantier cheminement piétonnier, tranche ferme :

A partir du mois de juillet nous avons pris contact avec le maître d'œuvre afin de s'imprégner du projet dont l'objectif est de mettre en place un cheminement piétonnier entre le collège et le complexe sportif route d'Auch. La phase de préparation et le choix des entreprises se sont terminés au mois de septembre.



La commission a proposé à Mr le Maire de modifier une partie du projet afin d'améliorer la sécurité et le stationnement des véhicules dans ce secteur. Il n'y aura plus de travaux dans la rue des jardins, l'ensemble de la modification porte sur un avenant sur la rue Tourneuve. La maîtrise d'œuvre a chiffré ce changement et une subvention sera demandée. La partie réalisation commencera fin janvier / début février place du 8 mai.

- Aménagement place de la libération, côté Nord :

Suite à la consultation d'un maître d'œuvre par la dernière municipalité, nous avons repris ce projet visant à améliorer la circulation piétonne et PMR (Personne Mobilité Réduite) sur le côté Nord de la place de la libération.

Ce chantier est en phase d'analyse, quelques modifications seront apportées sur le plan en début d'année (circulation VL et signalétique) afin de lancer officiellement l'étude de conception qui se déroulera sur le 1er semestre 2021 pour un objectif de réalisation 2ème semestre 2021.

- Modification de la circulation chemin de la vierge :

Suite à des plaintes des riverains et afin d'améliorer la sécurité lors de la sortie du lotissement route d'Auch, il a été décidé de revenir sur le sens de circulation au chemin de la vierge. Dorénavant le chemin de la vierge sera à double-sens avec limitation de tonnage et de vitesse.

L'ensemble de ces projets visent à améliorer la sécurité et le stationnement dans le centre bourg de notre village. Des réunions ont eu lieu avec les services de l'état pour continuer dans cette optique.

Pour information, la commune est partie prenante dans la reconstruction du pont du moulin du plan dont la compétence est à la communauté des communes. Les travaux débuteront le 11 janvier.

Urbanisme

- Friche artisanale ancien Marché U :

Dès septembre nous avons pris contact avec l'EPF (les Etablissements Publics Fonciers) afin de connaître le contenu de la convention qui avait été signée avec l'ancienne municipalité. Nous avons découvert que la Mairie de Mauvezin est seulement propriétaire de l'immeuble DOUAT.

Des études (diagnostic démolition et étude de sol) seront lancées 1er trimestre 2021 afin de pouvoir prendre une décision quant à l'avenir de cette zone pour le 1er semestre 2021.



Publié le : 20/06/2026 16:22 (Europe/Paris)

Collectivité : Mauvezin

https://www.intramuros.org/mauvezin/documents_administratifs/67600



commune@mauvezin32.fr



05 62 06 81 45



- Bâtiment ancien cycles Labédan :

Suite à la demande d'expansion de l'association « L'accent local », la municipalité a proposé d'aménager le rez de chaussée de l'ancien commerce de cycles Labédan, propriété de la commune. Une mission de transformation a été confiée à un architecte. L'étage de ce bâtiment sera transformé en bureau pour d'éventuelles entreprises. Les travaux seront réalisés courant 2021.

- Rénovation de la halle :

Dès notre prise de fonction, nous avons sollicité des architectes des Bâtiments de France afin de connaître la démarche à suivre pour la réfection de notre chère halle. Un architecte agréé a été désigné courant octobre pour déposer un permis de construire au regard de la législation. Les documents ont été déposés début décembre. La phase de conception sera réalisée 1er semestre 2021 pour une réalisation 2ème semestre 2021.

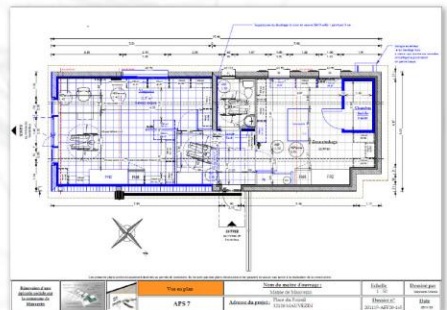


- Révision du PLU :

Document clé de notre politique d'urbanisation, nous sommes contraints de valider en l'état le document construit par l'ancienne municipalité. Toutefois après consultation des services de l'Etat, des révisions ponctuelles pourront être réalisées afin de modifier les incohérences détectées.

- Epicerie sociale :

Suite à la mise en place des containers enterrés, des places se libèrent dans le bâtiment abritant l'épicerie sociale. De ce fait, nous avons donc décidé d'agrandir cette enceinte sociale. Un architecte a été désigné courant octobre pour établir le permis de construire et le chiffrage des travaux. Les documents seront remis à l'administration courant janvier. L'aménagement sera réalisé 2021.



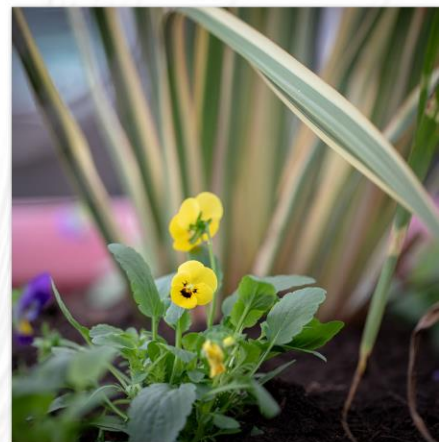
- Fleurissement de la ville

Courant du mois d'Octobre, nous avons commencé le fleurissement et l'embellissement de notre commune. Des plantes vivaces, des graminées et des pensées ont été plantés dans les massifs et jardinières sur la place ainsi que dans différentes vasques disposées harmonieusement dans le village. Le parvis du temple, les jardinières devant l'église, et la rue Victor Hugo en montant, ont bénéficié de cette première action de fleurissement. Tous les contenants ne demandaient qu'à être sortis et utilisés. Nous déplorons le vol d'un olivier dans l'une des jardinières de la place et de quelques pensées dans une vasque rue Gambetta.



- Fleurissement de la ville (suite)

Au printemps cet embellissement se poursuivra et MAUVEZIN se verra paré de nombreuses plantes colorées. En collaboration avec notre équipe technique et nos 2 fleuristes professionnels, nous envisageons d'apporter une note de gaieté à divers endroits : nos entrées de bourg, sur les ponts, à l'aire Roger Couderc.... Les travaux place du 8 mai, seront terminés et des plantations en pleine terre pourront être envisagées. Beaucoup de travail qui ne pourra se faire que sur plusieurs années, de façon réfléchi et méthodique en essayant également de récupérer, de déplacer, de dédoubler des végétaux existants. Notre objectif : améliorer nos ronds-points, travailler et fleurir le pied des arbres rue Gambetta, rue de la République, place du foirail, et le columbarium au cimetière.... Je remercie sincèrement et félicite les personnes qui s'impliquent tout le long de l'année et dernièrement pour les fêtes, à l'embellissement de leur devant de porte, note personnelle de très bon goût. **Anne Saubestre** en charge du fleurissement.



Développement durable :

Sujet essentiel dans notre politique, tant au niveau sauvegarde de la faune et de la flore et le bien être de la population future, des actions ponctuelles sont menées en collaboration avec plusieurs syndicats :

- le SICTOM (mise en place des containers enterrés permettant notamment d'améliorer le tri sélectif),
- le SYCRAL (gestion des bassins versants Arrats et Gimone afin de limiter les inondations et fournir de l'eau pour les besoins agricoles)

Point particulier : avec l'aide d'une entreprise spécialisée, nous avons remis en place (après 1 an et demi d'arrêt) la régulation de la population des pigeons sur notre commune.

Nous avons également renouvelé un partenariat avec l'association 30 millions d'amis concernant la stérilisation des chats.

Protection civile :

Une convention SDIS / Employeur (mairie de Mauvezin) va être signée pour un effet au 1er janvier 2021. Celle-ci permet de libérer les sapeurs-pompiers volontaires de la commune pendant leur temps de travail pour intervenir en cas d'appel du 18. En contrepartie, le SDIS s'engage à faire bénéficier la mairie de formation premiers secours et incendie et de dédommagement financier.



Entretien bâtiment :

Eglise : Suite à l'avis défavorable de la commission de sécurité du 15/12/2019, le sujet a été pris en main dès notre arrivée. Les réserves ont été levées en décembre 2020 et une demande de visite de sécurité a été envoyée à la sous-préfecture afin qu'elle soit réalisée en janvier 2021.

De plus, les travaux de la façade ouest ont débuté le 4 janvier 2021, travaux subventionnés par le plan de relance Européen que nous avons réussi à obtenir.

Salle des fêtes de Lamothe : Bien qu'étant préalablement prévu en 2018 mais n'ayant pas été réalisé l'accès PMR (personne à mobilité réduite) à cette salle est une priorité pour l'année à venir. Après consultation des services d'assainissement de la communauté des communes, nous avons pu consulter des entreprises pour chiffrer les travaux d'accessibilité et d'assainissement. En début d'année les devis seront établis afin de demander des subventions.





Adjoint : Mme Josiane BIGOURAN



Conseillers municipaux : Mme Aurore CETTOLO, Mme Sylvie MASAROTTI, Mme Brigitte DIDEROT, Mr Christian LABEDAN
FINESTRE

AGRANDISSEMENT DE L'ÉPICERIE SOCIALE « Le Bon Plan »

Réalisation en 2021

Depuis son ouverture, le 15 janvier 2016, l'épicerie sociale et solidaire "Le Bon Plan" de Mauvezin apporte une aide alimentaire aux personnes en difficulté en partenariat avec la Banque Alimentaire du Gers. Les bénéficiaires concernés sont les Mauvezinois et les habitants des communes adhérentes de la communauté des communes. Pour chaque demande, un dossier est constitué par une assistance sociale. L'attribution est validée par une commission de 8 membres issus du conseil municipal et du tissu associatif. Compte tenu du contexte social et économique, le nombre de bénéficiaires s'est considérablement accru en 4 ans. Aujourd'hui, le local ne répond plus aux besoins. Le conseil municipal a donc voté le lancement de l'étude du projet prévoyant le doublement de la surface sur le même lieu par extension sur le local attenant. Le plan a été réfléchi et validé avec un groupe de bénévoles de l'épicerie sociale. Le dossier a ensuite été remis à un architecte. Le permis de construire est en cours d'instruction.

Cette extension prévoit :

- La création d'un espace convivial afin de palier à l'attente en extérieur des bénéficiaires. Cet espace favorisera l'accompagnement, l'écoute et l'échange pour recréer des liens sociaux.
- La création d'une chambre froide positive permettant le stockage dans de meilleures conditions des fruits et légumes, et ainsi la réduction des pertes importantes déplorées en période estivale
- La création d'un lieu de stockage distinct de l'épicerie.

Durant les travaux, l'épicerie sociale maintiendra son accueil.

Nous remercions chaleureusement chacun des bénévoles pour le temps consacré et le soutien tout au long de l'année à nos bénéficiaires.



JOURNÉE SOLIDAIRE :

A ce jour, il nous est impossible d'arrêter une date en raison du contexte sanitaire. Nous tenons toutefois à maintenir cette manifestation et nous la planifions dès que la situation nous le permettra.

BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte pour la banque alimentaire, organisée par la Croix Rouge, s'est déroulée les 27 et 28 novembre 2020 au magasin Super U. Cette journée a permis de récolter 1832kg, en augmentation de 40% par rapport à la dernière collecte.

Merci aux bénévoles pour leur implication et à tous pour votre générosité en ces temps difficiles.



Banque Alimentaire



COVID 19

Dès l'annonce du gouvernement indiquant le cadre réglementaire à mettre en œuvre, le Maire de Mauvezin réunissait une « cellule de crise ».

Les réunions hebdomadaires composées des membres du conseil municipal, de Madame Bousquet, Directrice de l'hôpital, de M. Vagner et de M. Laffargue, respectivement directeur et médecin coordinateur de la Résidence Jeanne d'Albret, des représentants de la gendarmerie et des pompiers, de M. Piot de la pharmacie principale, de Mme Farbos-Grenier directrice de l'association ARCOLAN et des représentants de la Communauté de Commune Bastides de Lomagne, permettaient de faire un point sur la situation de crise sanitaire COVID 19 sur la commune.

Afin d'accompagner au mieux nos administrés les plus vulnérables, des courriers ont été envoyés les informant de la mise en place d'un service de portage de courses alimentaires et pharmaceutiques à raison de deux fois par semaine. L'intégralité des sollicitations a été honorée. Pour les personnes en situation précaire, des masques restent à disposition à la mairie.



ATELIER NUTRITION

Projet : L'alimentation joue un rôle primordial dans la santé Il est donc important de veiller à manger mieux.

Nous envisageons de mettre en place un atelier nutrition répondant aux besoins précis des personnes de plus de 60 ans dès que les conditions sanitaires nous le permettront

PROJET ASSOCIATION REVIVRE:

situé à l'angle de la rue Gambetta et rue des justices.

Réalisation de 9 logements.

Prévision début des travaux 1er semestre 2021 livraison 1er semestre 2022



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE :

Rentrée des classes 2020-2021, à l'école maternelle :

Vous avez des enfants nés en 2018 et en 2019, merci de bien vouloir les inscrire, dès à présent, à l'école maternelle.

Téléphone : 05-62-06-80-23

Mail : ce.0320605J@ac-toulouse.fr

Gaëlle BIANCHINI, directrice

LE LAEP "LE COIN DES PETITS" :

changement de horaires pour la nouvelle année 2021.

Le LAEP est un lieu d'écoute, d'échange et d'accompagnement, destiné aux enfants de moins de 6 ans et de leur parent, ainsi qu'aux futurs parents. Les accueils se font sous le regard attentif de Sandrine et Véronique.

Les activités proposées sont le support à la rencontre, à l'échange, à l'apprentissage et aux plaisirs de partager entre enfant et adulte. Cette action d'accompagnement à la parentalité est financée par la CAF, la CCBL, la MSA.

Les accueils se déroulent tous les jeudis de 16h à 18h et le 3^e samedi du mois de 10h à 12h dans les locaux de la crèche de Mauvezin.

L'accès au LAEP est ouvert à tous, sans inscription et gratuit.

Le LAEP garantit la mise en place du protocole sanitaire.





COMMISSION SPORT/JEUNESSE

Adjoint : M.Serge ROQUES



Conseillers municipaux : Mme Brigitte DIDEROT, Mme Hélène DARTIGUES, M. Jason MALLET



M. Eric DORBES,

M. Patrick VILLEMUR

Mauvezin avec 18 associations sportives peut s'enorgueillir de disposer d'un tissu permettant à tout un chacun de s'épanouir pleinement dans la pratique de son sport favori.

Tout le monde sait le lien social qu'il génère.

Mais 2020 a été une année qui a mis à dure épreuve le monde sportif, le monde associatif. Pour autant, éducateurs et bénévoles ont répondu présents, ont su être à la hauteur.

Leur capacité de résilience dans le cadre de la gestion de la pandémie fait l'unanimité. L'après Covid sera une nouvelle épreuve à laquelle ils sauront sans nul doute s'adapter.

Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

Calendrier d'occupation des salles

Le mardi 25 août, nous avons invité tous les dirigeants de l'ensemble des associations sportives afin de présenter notre nouvelle équipe, faire leur connaissance, et établir le calendrier d'occupation des salles. Cela a été l'occasion de leur confirmer que les subventions seraient reconduites à l'identique pour l'année 2021, en attendant la révision prochaine basée sur des critères définis et à établir.



Aire de jeux du parc François Mitterrand

Au cours de l'été l'aire de jeux du parc François Mitterrand a nécessité quelques aménagements pour une mise aux normes. En concertation avec la commission urbanisme, des travaux ont été effectués permettant aux jeunes enfants d'y évoluer en sécurité. Quelques finitions hivernales réalisées par les services techniques viendront achever l'opération



La journée des associations

Le samedi 05 septembre s'est tenue la journée des associations, traditionnelle manifestation organisée par la commission sport et culture de la mairie. L'après-midi a été consacrée aux associations sportives au stade dans le respect des normes sanitaires, les parents et les enfants ont pu faire leur choix !



COMMISSION SPORT/JEUNESSE

Conseil des jeunes

Par délibération du 13 octobre 2020 le conseil municipal a voté la création d'un conseil des jeunes. Ces 23 élus du CM1 à la 4ème se sont vu remettre leur écharpe de jeune conseiller le vendredi 04 décembre par Monsieur le maire, en présence des conseillers de la commission jeunesse, du conseiller départemental et du président de la CCBL. Cette cérémonie marque le début de leur mandature de deux ans. Développer autonomie et citoyenneté tel est le but de cette structure. Appuyés par des adultes, élus, enseignants animateurs, dans le cadre de commissions, ces jeunes conseillers développeront les projets qui leur tiennent à cœur.



Vestiaires du stade municipal

Les licenciés toujours plus nombreux au stade municipal rendent les vestiaires sous-dimensionnés. Une réponse provisoire a été trouvée en installant à l'arrière de la tribune des modules pré-équipés. Afin de permettre aux joueurs de pratiquer leur sport dans de meilleures conditions, contacts et devis ont été échangés avec la société Cougnaud pour une réalisation courant 1er trimestre 2021. Dans le même temps une réflexion est engagée en concertation avec les clubs pour une solution pérenne.

Exploits sportifs

Au cours de l'année 2020 il n'y a pas que la Covid qui a fait parler d'elle. Des mauvezinois(es) ont défendu brillamment nos couleurs et ont eu les honneurs de la presse. Ainsi le club de Vélo de MAUVEZIN a son champion de France. Fruit d'un travail régulier et d'un entourage au top, Lucas DAROLES dossard 193 a remporté les 19 et 20 septembre le championnat de France UFOLEP contre la montre à SAULT EN PROVENCE (84) à 47,114km/h de moyenne (Le vélo club mauvezinois organisera cette épreuve à domicile les 18 et 19 septembre 2021).

Egalement le club de pétanque mauvezinois a décroché pour la 3ème année consécutive sa qualification pour le 1er tour régional de la coupe de France des clubs et a gagné sa place de finaliste pour la coupe du Gers.

Les courts de tennis

La demande était récurrente. De construction assez récente les courts de tennis nécessitaient malgré tout des lourds travaux. C'est fait. Le tennis-club va pouvoir évoluer sur des aires refaites à neuf. Les courts n°1 & 3 ont vu leur surface entièrement refaite par la réalisation d'une nouvelle dalle. Celle du n°2 n'a fait l'objet que d'une réfection partielle. Un gros effort financier puisque l'enveloppe globale avoisine 40 000 € avec une participation de la FFT.



Minibus

Depuis de nombreuses années la mairie met à disposition des associations un véhicule type minibus pour notamment effectuer le transport des adhérents. Le temps a fait son œuvre et quelques égratignures ont vu le jour.

Plus dommageable a été la "disparition" des appuie-têtes des places arrière et la dégradation de certains fourreaux. La responsabilité de la collectivité pouvant être engagée en cas d'accident (coup du lapin par exemple) leur remplacement a été décidé. La réparation se monte à 1593 €.

Pour le coup il serait bon que chacun se pose la question de savoir quel est son degré de responsabilité dans cette incivilité. Les conditions de prêt ont été revues pour responsabiliser davantage les bénéficiaires.





Adjoint : Mme Sylvie MASAROTTI



Conseillers municipaux : Mme Anne SAUBESTRE, Mme Bénédicte DISCORS, Mme Hélène DARTIGUES, M. Christophe LABORDE

LES ASSOCIATIONS

- Rencontre avec des associations : dès le début de notre mandature nous nous sommes attachés à rencontrer diverses associations afin de nous présenter mais également connaître leur fonctionnement et leurs besoins.

- Journée des associations : le samedi 05 septembre s'est tenue la journée des associations. La matinée a été consacrée aux associations culturelles et de loisirs, qui se sont retrouvées sous la halle dans le respect des normes sanitaires, afin de se faire connaître et attirer ainsi de nouveaux adhérents.



FETE DE LA SAINT MICHEL :

Le foyer rural a organisé la traditionnelle fête de la Saint Michel tout en respectant le protocole sanitaire en vigueur, avec la venue des forains, et un concert en soirée.

HOMMAGE :

En hommage à Samuel PATY, professeur d'histoire-géographie EMC, victime de l'attaque terroriste du 16 octobre 2020 à CONFLANS-SAINTE

-HONORINE, un rassemblement citoyen s'est tenu le jeudi 22 octobre à 18h00, sur le parvis de la mairie, dans le respect des mesures barrières. La municipalité a appelé à la cohésion, à l'unité, à la solidarité pour protéger et défendre les valeurs de démocratie, de laïcité et de liberté d'expression.



- HALLOWEEN (annulé) : la commission animation avait souhaité organiser un évènement festif afin de rassembler petits et grands autour d'un spectacle de magie, et afin de partager la traditionnelle chasse aux bonbons.

Mais la crise sanitaire oblige, cette manifestation n'a pas pu être maintenue, en espérant que 2021 puisse voir plein de petits monstres, fantômes et vampires dans les rues de notre ville !



STREET ART :

Projet en partenariat avec le PETR Pays Portes de Gascogne et l'association Culture Portes de Gascogne, voté et mis au budget par l'ancienne municipalité, avec le soutien de la Drac Occitanie et du Conseil Régional Occitanie.

Ce dernier a pu voir le jour avec la présence de l'artiste Loraine MOTTI et du collectif Urban Art Agency du 05 au 16 octobre.



CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE :

Entre recueillement et dépôt de gerbes, la municipalité a rendu hommage aux combattants morts pour la France. Un moment dédié au devoir de mémoire et de reconnaissance aux soldats tombés sur les champs de bataille.

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement cette cérémonie du 11 novembre s'est tenue en comité restreint.



FESTIVAL CINE 32 :

Participation au 23ème festival de ciné 32 « Indépendance(s) et création » du 30 septembre au 04 octobre.

ACCUEIL D'ARTISTE EN RÉSIDENCE À SARRANT :

La troupe ESPERANZA, groupe d'artistes régionaux, a été accueillie au foyer rural du 16 au 20 novembre 2020 afin de leur permettre de travailler, répéter et mettre en scène leur nouveau spectacle à huis clos.



BOITE A IDEES :

Dans une démarche consultative, l'équipe municipale a décidé la mise en place d'une boîte à idées pour faciliter la participation citoyenne des Mauvezinoises et Mauvezinois.

Elle se trouve dans le hall de la Mairie au fond à droite juste avant la porte qui donne accès à la cour. Une fois par semaine elles sont remises aux commissions concernées, afin d'y apporter toute l'attention qu'elles méritent. Nous remercions les personnes qui nous ont déjà fait part de leurs remarques, suggestions, propositions ou autres. Certaines réponses sont apportées dans ce bulletin.

CINEMA :

La reprise du cinéma s'est faite le 1er Juillet 2020 suite aux travaux de rénovation et suite au premier confinement qui a ralenti la réouverture. Le cinéma a été ouvert 4 mois sur l'année 2020 au total. Avec la fermeture pour le 2ème confinement au mois de Novembre. Nous enregistrons donc un triste bilan cette année :

Années	Nombre d'entrées totales	Recettes
2020	2 339	5 329.35€
2019	7 453	19 066.65€
2018	6 265	20 393€



MARCHE DE NOEL :

En organisant ce marché de Noël, la municipalité a souhaité donner un coup de pouce aux commerçants, artisans et créateurs qui ont répondu en nombre et avec enthousiasme. Mais également maintenir la magie de Noël pour les petits et grands lors d'une journée qui s'est déroulée avec une météo clémente et dans le respect des règles sanitaires par tous. Les visiteurs venus en grand nombre ont pu apprécier les produits de qualité des exposants et ainsi leur apporter leur soutien en ces temps difficiles.





La présence du père Noël dans la forêt de sapins installée sur la place, a attiré petits et grands mais aussi quelques adolescents, chacun voulant son souvenir ! Les plus jeunes ont pu profiter des conteurs de la médiathèque qui ont partagé avec eux des jolis récits de Noël, des ateliers créatifs organisés par les bénévoles de l'APE, mais également de balades à poneys offertes par la mairie qui ont suscité l'envie de renouveler l'expérience chez de futurs cavaliers. Le stand de l'APE a été très visité : gâteaux, compositions florales, et tickets de tombola ont tous trouvés acheteurs, ces derniers ayant ainsi apporté leur aide en faveur des écoles de MAUVEZIN. Chacun a pu trouver son petit bonheur grâce à toutes ces animations, ce marché a connu un vif succès, tous les participants sont enchantés.

CAP SUR 2021 :

- Fêtes de Pâques : la municipalité travaille à l'organisation des fêtes de Pâques, Festi-Foire, où trois jours de fêtes sont prévus comme chaque année, mais sous réserve des mesures sanitaires en vigueur.

- Mise en place d'un projet culturel : rencontre avec l'ADDA 32 le mardi 09 décembre, partenaire clé pour la mise en œuvre d'un vrai projet culturel pour MAUVEZIN en partenariat avec la communauté de communes, le Département, et la Région.

Une réflexion est engagée par la commission culture, n'hésitez pas à vous servir de la boîte à idées si vous avez des envies ou suggestions ! La culture appartient à tous !

- Salle de spectacle du foyer rural : faciliter son utilisation avec la mise en accessibilité de la salle, proposer davantage de spectacles aux mauvezinois, dans la mesure de l'évolution favorable de la situation sanitaire.

MEDIATHEQUE

Durant cette année si particulière la Médiathèque a tout de même :

- enregistré 95 nouvelles adhésions
- comptabilisé 407 adhérents actifs (1 prêt au minimum durant l'année)
- effectué 6 731 prêts

Le 16 mars la Médiathèque a dû malheureusement fermer ses portes au public, ce qui a permis de faire un petit réagencement du mobilier à l'étage et des étagères au rez-de-chaussée.

A compter du 13 mai l'équipe de bénévoles et la salariée proposaient un « Biblio-Drive », qui rendait le prêt et le retour de documents possibles par la fenêtre.

Le 08 juin la Médiathèque a pu rouvrir ses portes à ses adhérents avec quelques contraintes sanitaires. Puis arriva le second confinement où le « Passe Fenêtre » fut mis en place rapidement et a mieux fonctionné.

Depuis le 27 novembre la Médiathèque est à nouveau ouverte au public avec une petite nouveauté : l'ouverture du mercredi matin de 10h à 12h.



En début d'année Cindy Triaire (une Cognaise) est venue dédicacer son premier roman « Et j'ai donné son nom à une étoile », nous avons pu voyager avec les contes d'Agate et Carmen.

Pendant les périodes d'ouverture plusieurs expositions ont été proposées : Doisneau (photos), Marie Boyer (dessins), Mavi de David Théliet (photos), Elisa Lepretre (peinture) et Immigrants de la Cimade (Planches de BD). Une quarantaine de personnes ont pu apprécier le spectacle « L'appel de la forêt » lors du Festival Dire et Lire à l'Air en partenariat avec la Médiathèque Départementale.

La Médiathèque a également accueilli Lorraine et Urban Art Agency lors de leur résidence avec un atelier Bombe et une visite en réalité virtuelle.

La Médiathèque a aussi participé à la journée des associations, au Téléthon du 5 décembre et au marché de Noël du 12 Décembre.



ACTES ETAT CIVIL



MARIAGES



22 février : Kimberly MADARIAGA CONTRERAS et Yoan HUBSCHWERLIN
08 août : Hélène LOUBET et Maxime DARTIGUES
22 août : Emilie TOUBLANC et Nicolas LOPEZ
12 septembre : Kassandre DUBART et Nicolas RENVERSEAU
05 décembre : Françoise GIRAUDEAU et Olivier NILLUS
19 décembre : Janice NICOISE et Livio LERINE

NAISSANCES

12 janvier : Tilio VIVIER PENET
18 février : William ARANEGA
24 février : Aliénor DOUDEAU
18 mars : Jules REIGNAUD
05 avril : Ahmadou Bamba BOYE
01 mai : Louis GOURGUES
23 juin : Kristen LE PORS
12 août : Luc DAZZAN
06 novembre : Nino GRACIA MIQUEL
06 novembre : Nils ROGELET
07 novembre : Elyo DIRAT
02 décembre : Meyli BOURGUAIS ALBEROLA

DÉCÉS

28 décembre 2019 : Lidia ZAMPARUTTI veuve BORDIGNON - 31 décembre 2019 : Paulette PERES veuve TAUPIAC
03 janvier : Berthe RAMEIL veuve DAMOUS - 07 janvier : Jeanne BOURBON - 11 janvier : Sylviane DEBARD veuve LHUISSIER
29 janvier : Henri LAFFITE - 1er février : Marthe BAURENS veuve LAGRAVÈRE - 02 février : Paola BERTARINI
08 février : Huguette LENOIR veuve TRESSIERES - 11 février : Laurence LAPLAGNE veuve LACARCE
21 février : Lucien GARCIA - 25 février : Jean-Luc MAUREL - 04 mars : Irène DESPAUX veuve EYMARD
10 mars : Valérie CLAVERIE - 24 mars : Denise CASTÉRA veuve CALAC - 29 mars : Paul FAMECHON
30 mars : André NESPOULOUS - 30 mars : Christiane HEURTAUX - 06 avril : Claude TORRES - 13 avril : Manuel LOZANO MARIN
19 avril : Geneviève DUPEYSSET épouse SENTIS - 30 avril : Roseline TRAVERSE - 02 mai : Madeleine GALLET veuve WATT
06 mai : Monique BAUDUCCO - 07 mai : Pierre CABASSY - 08 mai : Hugh Michel MAC INNES - 08 mai : Roger TARQUINO
09 mai : Pierre-Jean DELSUS - 16 mai : Denise MARTRÈS veuve FOURCASSIER - 21 mai : Yvonne BARTISSOL
12 juin : Anne LASSALLE veuve DUBARRY - 15 juin : Louise BOT - 16 juin : Michèle BERNÉS veuve BONASTRE
29 juin : Aimé CONSTANS - 1er juillet : Henri SALAMAN - 11 juillet : Raymond JEAN - 20 juillet : Guy BRESSON
21 juillet : Jean-Claude ESCARNOT - 14 août : Solange BORDES épouse MARTIN - 02 septembre : Yvon BROUILLET
12 septembre : Marie-Christine MOTHE veuve TEISSEIRE - 14 septembre : Véronique THIERCÉ
20 septembre : Aline VILASPASA veuve PASCON - 26 septembre : Pierre GÉLY - 02 octobre : Diamantino JOSÉ
04 octobre : Marceau POUZERGUES - 03 octobre : Bernard NILLUS - 05 octobre : Georgette PESTOU veuve ANDUZE
12 octobre : André ABADIE - 17 octobre : Louis PUJOS - 19 octobre : Florentin NADAL
02 novembre : Marie VENTURIN épouse OUSTRIC - 11 novembre : Claude CORRAZE - 11 novembre : Anne-Marie PUJOL veuve PARET
27 novembre : Anny MIRAMONT veuve FETIX - 30 novembre : Marie Louise DISCORS veuve PUJOS
08 décembre : Simone GRAS veuve ABEILLE - 10 décembre : Robert BOURQUIN - 10 décembre : Guy DESCLAUX
11 décembre : Caroline PARO veuve VIVENT - 12 décembre : Louis FIORE - 12 décembre : Bernard PEIGNÉ
14 décembre : Marie MAROTO épouse PLANÈS - 16 décembre : Jean Louis PORTERIE - 21 décembre : Mireille JANNIN veuve HUMBERT
21 décembre : Antoinette MALRIEU veuve CARTAILLAC - 30 décembre : Hélène FOURCADE
31 décembre : Maria ROQUE SANTANA veuve BOUYER

